

Journée de l'Afrique 2023

**« Les ressources aquifères et énergétiques de l'Afrique au service
d'une industrialisation pérenne et d'une économie inclusive »**

**Événement en marge du Forum politique de haut niveau (FPHN)
des Nations Unies sur le développement durable**

Réunion virtuelle via Zoom

Mercredi 19 juillet 2023

**De 8h30 à 11h30 (Heure de New-York)
De 12h30 à 15h30 (Temps universel)**



United Nations
Office of the Special Adviser
on Africa

I. Un peu d'histoire

En marge du Forum politique de haut niveau des Nations Unies (FPHN) sur le développement durable, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) inaugurent, en juillet 2018, la première « *Journée de l'Afrique* ». Le but de cette journée est d'offrir aux experts et décideurs politiques de haut niveau une plateforme d'échanges sur les bonnes pratiques et les leçons apprises pour surmonter les défis auxquels sont confrontés les États membres africains dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Par ailleurs, la *Journée de l'Afrique* ambitionne également de divulguer et promouvoir les résultats du Forum régional africain sur le développement durable (FRADD). Pour rappel, cet organisme assure le suivi et le contrôle de la mise en œuvre en Afrique du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, ce qui sert de base aux travaux du FPHN. Cet événement permet également d'établir un lien entre la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (CdM) de la CEA et le segment ministériel du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Au cours des années, la *Journée de l'Afrique* s'est imposée comme le forum par excellence pour la mise en œuvre des priorités de développement durable de l'Afrique et comme point de rencontre des efforts régionaux et mondiaux dans ce domaine.

II. Qu'attendre de cette *Journée de l'Afrique 2023* ?

Contrairement à l'année 2022 qui avait connu une participation record de 23 pays Africains, le millésime 2023 se contentera des examens nationaux volontaires (ENV) de sept États membres africains. Par ordre alphabétique, il s'agit du Burkina Faso, de la République centrafricaine, des Comores, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Tanzanie et, enfin de la Zambie. Malgré une participation moindre, ces pays pourront néanmoins bénéficier de la participation d'un groupe africain plus large et de la présence des partenaires au développement de l'Afrique. La Journée de l'Afrique au FPHN 2023 se penchera sur la thématique des « *ressources aquifères et énergétiques de l'Afrique au service d'une industrialisation pérenne et d'une économie inclusive* » et sur les défis et opportunités qui en découlent. Ce thème concerne au premier degré tous les Etats Membres africains et pas seulement ceux qui présentent leur examen volontaire.

Dans la pratique, les travaux et conclusions de cette *Journée de l'Afrique* serviront d'antichambre aux préparatifs du Sommet des Nations Unies sur le Développement durable qui se tiendra au mois de septembre 2023 avec la participation des Chefs d'Etat et de gouvernements. Par ailleurs, le dialogue politique de haut niveau sur le financement du développement organisé par l'Assemblée générale des Nations Unies bénéficiera également des travaux de cette *Journée de l'Afrique*. Alors que les effets à long terme de la pandémie de Covid 19 se font encore ressentir avec plus ou moins d'acuité selon les cas,

cette piqûre de rappel que constitue la *Journée de l'Afrique* constitue une invitation et une incitation à accélérer la mise en œuvre conjointe des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en demandant aux parties prenantes de redoubler leurs efforts et de relever les défis.

Cette année, la *Journée de l'Afrique* au FPHN 2023 a choisi comme angle d'attaque l'approfondissement de notre connaissance sur les liens qui relient l'eau, à l'énergie et à l'industrialisation. En s'appuyant sur les leçons apprises, les experts - réunis en table ronde - formuleront des recommandations concrètes pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable.

En 2023, le forum politique de haut niveau va passer en revue les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à l'eau potable et à l'hygiène (ODD#6), à une énergie propre et abordable (ODD#7), à l'industrie, l'innovation et aux infrastructures (ODD#9), aux villes et communautés durables (ODD#11) et aux partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD#17). Alors que le monde est engagé dans la Décennie d'action 2020-2030 des ODD, le thème général retenu cette année va se poser la question de savoir comment « **Accélérer la reprise économique et la mise en œuvre intégrale de toutes les composantes du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tout en se relevant des conséquences de la pandémie de la COVID-19** ».

Actions urgentes et urgence de l'action

L'année 2023 marque également l'achèvement du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'occasion pour les parties prenantes de profiter des enseignements tirés pour renforcer la mise en œuvre et le suivi de ce programme de transformation.

En 2015, les Nations Unies avaient établi l'année 2030 comme date butoir pour accomplir les Objectifs de développement durable. Huit années plus tard et à mi-parcours, la plupart des pays africains s'avèrent soit en difficulté ou en retard pour atteindre la plupart des cibles établies par les ODD. Les effets combinés de la pandémie de la COVID-19, de la guerre en Ukraine, du changement climatique et des défis croissants posés par la dette ont sapé les meilleures volontés et menacent de réduire à néant les progrès réalisés à ce jour. Neuf pays africains expérimentent déjà le surendettement tandis que treize autres sont exposés à un risque élevé. Ces défis liés à la dette restreignent considérablement la marge de manœuvre budgétaire dont disposent les pays africains pour augmenter d'urgence leurs investissements dans plusieurs domaines cruciaux pour la réalisation des ODD. Par exemple, un tiers de la population africaine, soit 411 millions de personnes ne bénéficient toujours pas d'un accès à l'eau potable et près de 800 millions d'entre eux n'ont pas accès à des services d'hygiène de base. De plus, avec 589 millions d'habitants sans accès à l'électricité, l'Afrique reste la région la moins électrifiée au monde. Dans le même temps, les catastrophes induites par le climat augmentent et affectent de manière disproportionnée le continent. L'Afrique est à la traîne en matière d'industrialisation, le secteur manufacturier ne représentant que 10,5% du produit intérieur brut africain et les produits bruts non transformés représentant encore 70% des exportations de la région. Pour accélérer les progrès et parvenir aux résultats souhaités, il faudra une détermination politique sans failles et des investissements ciblés. Sans cela, 492 millions de personnes resteront

dans l'extrême pauvreté en 2030 et, au moins 350 millions de personnes resteront en dessous du seuil d'extrême pauvreté d'ici 2050.

Déclaration de Niamey

Pour relever ces multiples défis, la Déclaration de Niamey¹ adoptée en mars 2023 lors du 9^{ème} Forum régional africain pour le développement durable, entre autres messages clés, a appelé :

“[...] la Commission économique pour l'Afrique, le système des Nations Unies et autres partenaires à continuer d'aider les États Membres africains à poursuivre l'industrialisation, notamment en promouvant une chaîne de valeur minérale pour les batteries lithium-ion en Afrique;

[...] tous les pays africains à redéfinir et développer leurs modèles économiques, en y intégrant la protection des ressources naturelles, y compris l'eau et la terre, la promotion des énergies renouvelables et d'une transition juste, la mise en œuvre d'infrastructures vertes et résilientes au service d'une industrialisation durable et le développement d'une urbanisation qui permette une croissance inclusive, tout en reconnaissant de la valeur centrale du capital humain ; et

[...] les entités du système des Nations Unies, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'import-export et autres partenaires à poursuivre et à élargir leur appui à la transposition à plus grande échelle et à la mise en œuvre d'initiatives, telles que les examens nationaux et locaux volontaires, les échanges de dettes contre la nature, le registre numérique régional du carbone, l'harmonisation des protocoles de comptabilisation et de notification des gaz à effet de serre, le renforcement des capacités en matière d'obligations vertes, bleues et durables, l'initiative de la Grande Muraille bleue et faciliter un accès durable aux marchés des capitaux, afin que les pays puissent bénéficier des liquidités suffisantes pour surmonter les difficultés passagères de financement, puissent investir dans les actions positives en faveur du climat et de la nature et , enfin, puissent accélérer de manière significative la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

Ces recommandations serviront de point de départ aux délibérations de la *Journée de l'Afrique*. Libérer le plein potentiel des femmes et des jeunes du continent constitue également une priorité stratégique des co-organisateur qui tablent sur la transformation numérique du continent comme catalyseur de la transformation économique inclusive de l'Afrique. En dotant sa population jeune et dynamique des compétences numériques de pointe - devenues très recherchées depuis le début de la pandémie de COVID-19 - le continent pourrait se repositionner au premier plan et ce, à point nommé, puisque la

¹ ECA/RFSD/2023/L.2

communauté internationale explore, dans le cadre de la Décennie d'action 2020-2030, les moyens de redoubler ses efforts et ses offres de financement pour accélérer la mise en œuvre des ODD.

Valeur ajoutée au service d'une économie inclusive et résiliente

Le principal défi économique de l'Afrique reste celui du passage d'une économie dépendante des matières premières à une économie industrielle dynamique et diversifiée. La richesse en ressources naturelles du continent devrait servir de fondement à une transformation économique inclusive. Cependant, les restrictions du côté de l'offre ont constitué un défi permanent pour les pays africains. Ces restrictions ont pour nom l'absence des capacités humaines et institutionnelles requises pour le développement industriel ; l'insuffisance des investissements et de politiques d'encouragement de l'esprit d'entreprise ; une offre énergétique peu fiable voire insuffisante et un manque d'infrastructures ; les contraintes de la demande dues à un faible pouvoir d'achat et à la faible demande globale du secteur public. Aplanir ces obstacles nécessite une volonté politique sans failles et la mise en place d'un ensemble de politiques cohérentes et propices à une industrialisation inclusive. Il s'agit également de stimuler la productivité, de promouvoir les investissements, de développer les infrastructures, les compétences, de moderniser les opérations industrielles, d'assurer le transfert des technologies, de réduire les coûts des entreprises et de mettre en place des normes appropriées afin d'accroître la part des intrants locaux dans la production et, à terme, d'intégrer les entreprises manufacturières africaines dans les chaînes de valeur mondiales.

La *Journée de l'Afrique* au FPHN 2023 approfondira le thème des « *Ressources aquifères et énergétiques de l'Afrique au service d'une industrialisation pérenne et d'une économie inclusive* ». Pour atteindre les objectifs de développement convenus aux niveaux mondial et régional, tels qu'énoncés respectivement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063, il convient d'augmenter urgemment le montant et la prévisibilité des financements pour s'assurer que le train continental roule enfin sur les rails du développement durable.

En tirant parti des opportunités offertes par le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (la plus grande zone de libre-échange depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce), d'une population combinée de 1,3 milliard d'habitants et d'un PIB de 3,4 trillions de dollars,² l'Afrique doit renforcer son industrialisation, en capitalisant sur ses propres forces. Un capital humain dynamique et des matières premières abondantes pourraient constituer l'épine dorsale d'un nouvel élan pour une politique industrielle durable, innovante et proactive en Afrique. Pour parvenir à une industrialisation durable, les énergies renouvelables ont un rôle clé à jouer. À cette fin, une action urgente est également nécessaire pour mobiliser des flux financiers prévisibles afin d'assurer la « transition juste » de l'Afrique vers les énergies renouvelables. Dans ce contexte, l'événement offrira une occasion opportune de partager les expériences et d'accélérer les actions visant à renforcer la résilience aux chocs exogènes, tels que ceux qui ont récemment frappé le continent, à savoir la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, l'industrialisation durable propose non seulement une stratégie de diversification économique pour

² Rapport de la CNUCED sur le développement économique en Afrique (2022).

renforcer la résilience de l’Afrique face à ces multiples chocs, mais constitue également une excellente stratégie pour accélérer la mise en œuvre conjointe des objectifs de développement durable contenus dans le Programme 2030 des Nations Unies et ceux contenus dans l’Agenda 2063 de l’Union africaine.

Accès à l’eau potable et à l’hygiène : des progrès trop lents

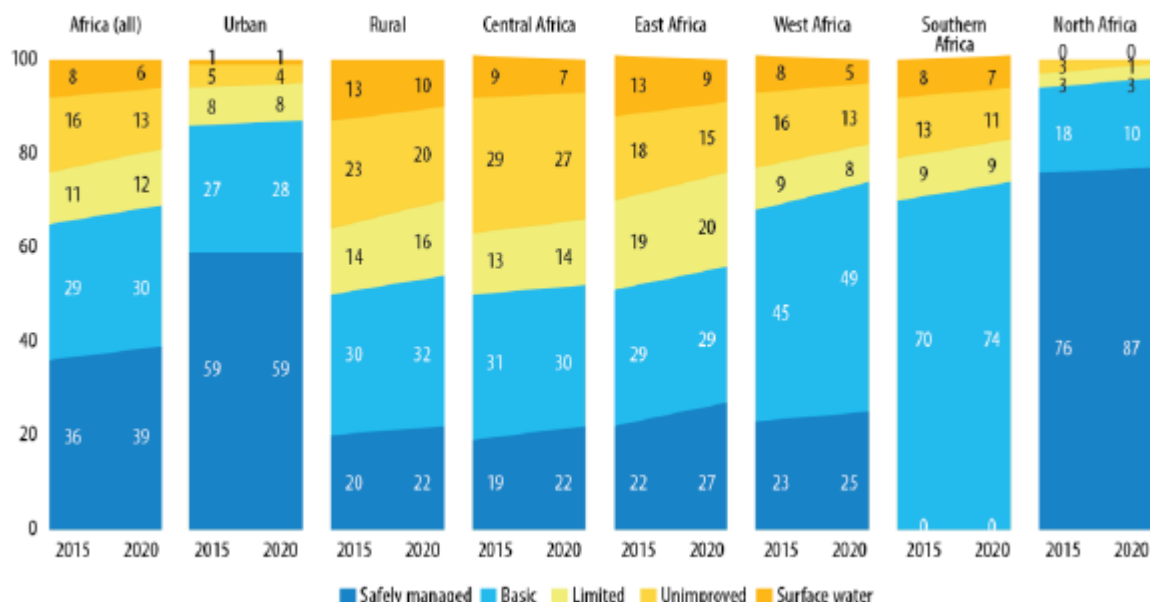
Dans une recherche récente, l’Union africaine qualifie comme lents les progrès obtenus dans le cadre de l’objectif 1 de l’Agenda 2063 en matière d’accès à l’eau potable et aux services d’hygiène de base. Seuls 64 % des Africains avaient accès à l’eau potable en 2021 (contre 55 % en 2013), tandis que seulement 44 % des citoyens du continent étaient en mesure d’utiliser des services d’assainissement gérés en toute sécurité en 2021 (contre 34 % en 2013).³

Les représentations graphiques 1 a et 1 b ci-dessous donnent une ventilation plus détaillée des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en matière d’eau et d’assainissement. Le tableau 1a montre les tendances entre 2015 et 2020, ventilées par la qualité de l’accès à l’eau potable du plus fiable au moins fiable, par zones urbaine, rurale et dans les cinq régions du continent. Le graphique montre les progrès constants réalisés avant la pandémie de COVID-19 dans toutes les sous-régions et à tous les niveaux. Cependant, ce tableau illustre de manière très claire qu’il faudra considérablement accélérer les progrès pour offrir une couverture universelle en matière d’accès à l’eau potable d’ici la date cible de 2030. Le tableau 1b suit la même logique que le 1a mais cette fois en matière d’accès à l’hygiène. Bien que la base de données montre une amélioration limitée au cours de la période considérée, il est préoccupant de constater que 208 millions de personnes pratiquaient encore la défécation à l’air libre en 2020 ! Cette situation alarmante nécessite une plus grande sensibilisation et une discussion sérieuse entre toutes les parties prenantes.

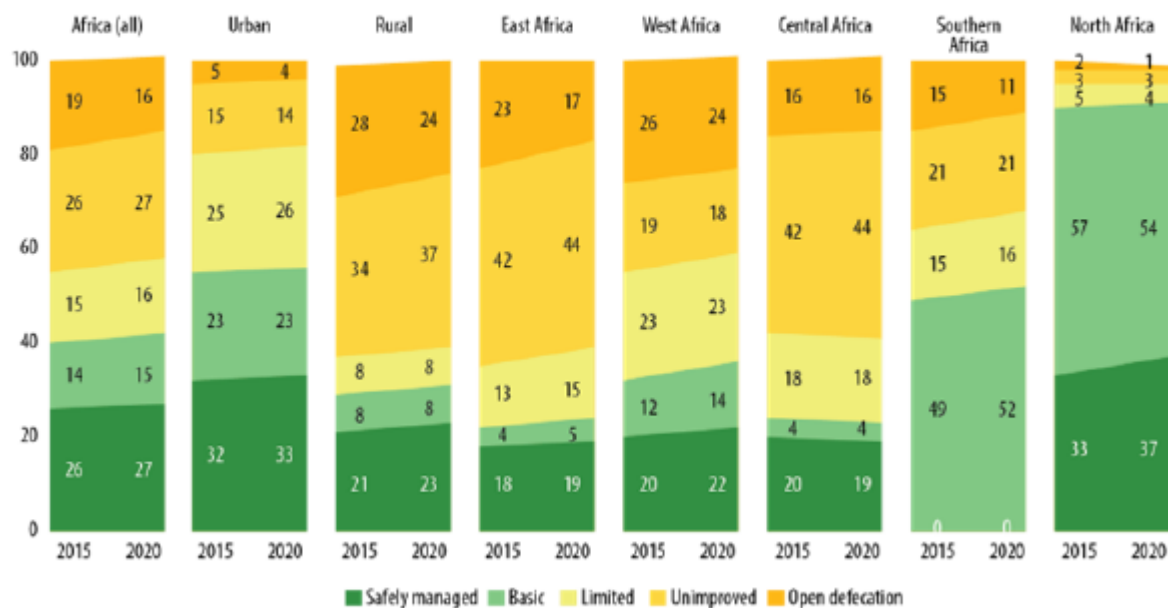
Tableaux 1 a et b : Progrès en matière d’accès à l’eau potable et de pratiques d’assainissement

³ Deuxième rapport continental sur la mise en œuvre de l’Agenda 2063, Agence de développement de l’Union africaine (AUDA-NEPAD), février 2022

Trends in access to drinking water, by water source type and population percentage, 2015–2020



Trends in sanitation practices, by practice type and population percentage, 2015–2020



Source : Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène, tel que rapporté dans le rapport de base de la CEA pour le FRADD-9 sur l’ODD 6, ECA/RFSD/2023/5

Priver des pans entiers de la population de services primordiaux comme l’accès à l’eau potable ou à une hygiène de base doit également être considéré sous l’angle de la paix, de la sécurité et de la fragilité en

Afrique. Le sentiment d'exclusion peut amplifier les disparités et exacerber le désespoir engendré par la pauvreté et la marginalisation. Cette privation de services de base peut renforcer les inégalités structurelles sous-jacentes, avec le potentiel d'aggraver les griefs, voire de déclencher des conflits.

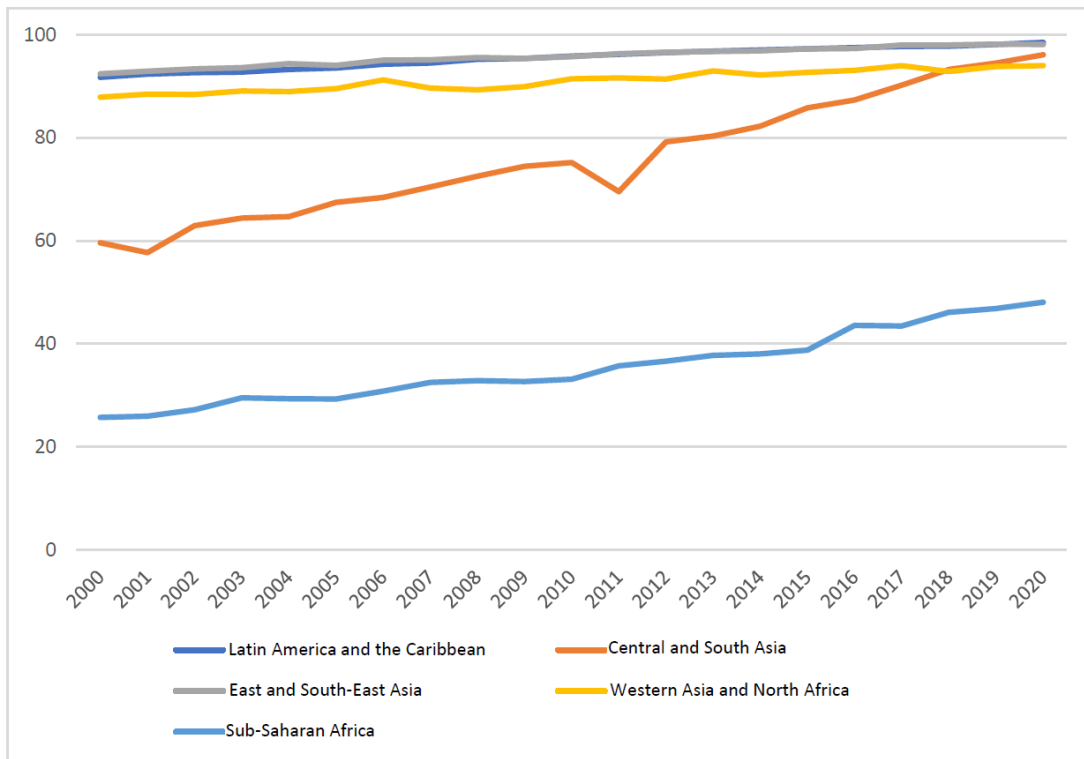
Electrification en Afrique : investir quatre fois plus

Bien qu'abritant 17% de la population mondiale, le continent ne représente que 3,3% de la consommation mondiale d'énergie primaire, 1,1% de la production d'électricité et 3% de la consommation mondiale d'énergie dans le secteur industriel. Comme le montre le tableau 2 ci-dessous, l'Afrique reste la région la moins électrifiée de tous les pays en développement. Les déficits énergétiques limitent les perspectives d'industrialisation et de mécanisation des secteurs productifs, y compris les chaînes de valeur agricoles et renforcent la pauvreté, en particulier pour les femmes et les populations rurales. En effet, transformer des minéraux bruts et des combustibles fossiles en produits finis plus lucratifs nécessitera d'immenses apports énergétiques. En outre, le taux actuel d'investissements dans le secteur de l'énergie reste trop limité pour améliorer de manière significative l'accès pour tous à l'énergie. L'Afrique ne représente actuellement que 4% des investissements mondiaux dans le secteur de la production d'électricité et la plupart de ces investissements reste concentré dans une poignée de pays africains. Pour parvenir à un approvisionnement fiable en électricité pour tous en Afrique, il faudrait investir quatre fois plus qu'aujourd'hui, à savoir 120 milliards de dollars par an jusqu'en 2040.⁴

Tableau 2 : L'Afrique à la traîne en matière d'électrification

⁴Atteindre l'Objectif de développement durable 7 – énergie propre et d'un coût abordable – en Afrique – rapport de référence préparé pour la 9ème session du Forum régional africain sur le développement durable, ECA/RFSD/2023/6.

Indicateur 7.1.1: Proportion of population with access to electricity, by region
(Pourcentage)

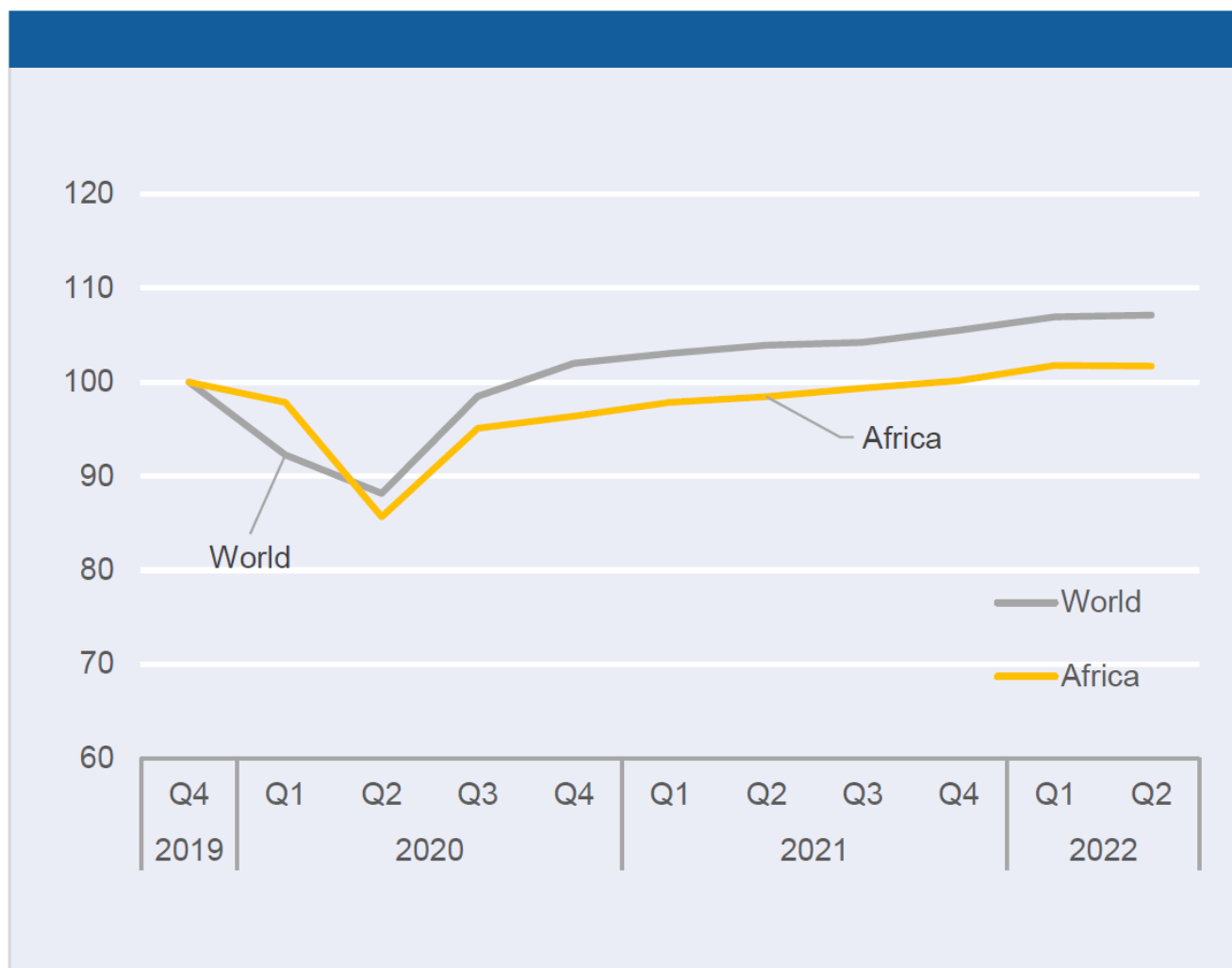


Source : Banque mondiale et al. « Accès à l'électricité », base de données de suivi de l'ODD 7, tel que rapporté dans le rapport de base de la CEA sur l'ODD 7 préparé pour le FRADD-9, ECA/RFSD/2023/6.

La « Position commune africaine sur l'accès à l'énergie » établit un lien entre pauvreté, énergie et climat et insiste sur l'importance d'une « transition juste », en matière des choix énergétiques qui puisse prendre en compte les contraintes objectives du continent spatial, notamment son énorme dimension, l'abondance de ses ressources naturelles, la quantité des infrastructures disponibles et finalement sa population croissante. Dans ce contexte, la Journée de l'Afrique au FPHN 2023 offre au système multilatéral et aux États membres africains l'occasion de promouvoir cette position commune et de défendre avec audace la position de l'Afrique dans le domaine de l'énergie.

Tableau 3 : L'Afrique plus durement touchée par la pandémie et plus lente à rebondir....

Industrial production during the pandemic: seasonally adjusted index, December 2019–June 2022
(December 2019=100)



Source : *Indice trimestriel de la production industrielle de l'ONU*, tel qu'indiqué dans le rapport de base de la CEA sur l'ODD 9 préparé pour le FRADD-9, ECA/RFSD/2023/7.

Afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités tout en tirant profit du dividende démographique de l'Afrique, le continent doit s'atteler à générer davantage de valeur ajoutée manufacturière et, par conséquent, générer plus d'emplois décents pour les femmes et les jeunes du continent. En clair, l'industrialisation inclusive et durable est cruciale pour la transformation structurelle des économies du continent. Selon l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU

la pandémie qu'à la fin de 2021, comme le montre le tableau 3 ci-dessus. En outre, 87 % des pays africains ont un avantage comparatif dans les exportations de produits de base. Cela signifie qu'il y a en fait peu d'économies qui sont compétitives au niveau mondial dans le secteur manufacturier, le commerce total de l'Afrique ne représentant que 3% du commerce mondial⁵.

En revanche, l'Afrique dispose d'un riche potentiel en énergies renouvelables, avec des sources d'énergie solaire, hydroélectrique, éolienne et géothermique presque illimitées. En outre, l'Afrique abrite respectivement 7% des réserves mondiales connues en gaz naturel et 7,2% des réserves en pétrole brut dans un sous-sol déjà riche en métaux rares. Ces derniers peuvent s'avérer critiques pour l'industrialisation du continent car ils sont indispensables dans le développement de technologies de pointe respectueuses de l'environnement. Ce bond technologique rendu possible par la présence de ces métaux rares permettra ainsi au continent de rattraper son retard technologique. Malgré tous ses atouts, le continent n'a toujours pas, à ce jour, été en mesure de réaliser pleinement son potentiel d'industrialisation.

Au vu de ce qui précède, il semble comme une évidence que l'Afrique doit mettre ses ressources aquifères et énergétiques au service de son industrialisation durable et de sa transformation économique inclusive. En d'autres mots le thème choisi par cette *Journée de l'Afrique 2023* ne pouvait pas être plus opportun.

Afin de tirer parti du potentiel de l'Afrique, la Journée de l'Afrique au FPHN plaidera en faveur d'un renforcement des capacités pour aider le continent à mobiliser des instruments de financement innovants.

Il s'agit notamment :

- **Des Instruments d'emprunt viables tels que les obligations vertes et bleues, en utilisant, le cas échéant, des mécanismes de financement mixte.**
- **Dettes pour investissement dans les ODD ou Dette contre des échanges d'investissements climatiques.**
- **Des marchés de crédits carbone à haute intégrité pour améliorer la mobilisation des ressources nationales en faveur de l'investissement dans la résilience climatique.**

En outre, la Journée de l'Afrique au FPHN se veut aussi un pont vers la CoP 28 à Dubaï (Émirats arabes unis) qui se déroulera plus tard cette année. Cette conférence sur le climat offre aux pays africains l'occasion unique de discuter des actions concrètes à entreprendre et notamment la mise en œuvre de financements et partenariats innovants afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte alors que la communauté internationale se rétablit de la pandémie et veut en sortir plus fort et résilient qu'avant.

⁵Données tirées de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, *Production manufacturière mondiale, rapport du deuxième trimestre 2022* ; et *Annuaire international des statistiques industrielles 2022* (Vienne, 2022).

III. Objectifs

Les états membres africains pourront profiter de la plateforme mondiale offerte par la *Journée de l'Afrique* au FPHN 2023 pour :

1. Partager les messages clés, les bonnes pratiques et les opportunités tels qu'énoncés par le FRADD-9 pour une industrialisation durable de l'Afrique, sa transformation économique inclusive, en recommandant l'augmentation des financements et le renforcement des partenariats ;
2. Engager un débat approfondi sur les liens entre l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'importance d'une gestion responsable des *ressources* aquifères et énergétiques de l'Afrique qui pourraient être mises à profit pour accélérer l'industrialisation pérenne et la transformation économique inclusive du continent ;
3. Profiter du Sommet de septembre 2023 sur les ODD pour mobiliser un soutien technique et financier plus important, notamment en intensifiant les financements innovants et en renouvelant les partenariats pour accélérer la mise en œuvre des deux agendas et de l'Accord de Paris sur le changement climatique à la lumière des résultats de la CoP 27 (Sharm el-Cheikh) et en prévision de la CoP 28 de Dubaï (Emirats Arabes Unis) plus tard cette année ;
4. Souligner le rôle des femmes et de la population croissante des jeunes dans la mise en œuvre inclusive des deux Agendas ;
5. Échanger les enseignements sur les meilleures pratiques dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 ; et partager les expériences des pays sur le processus des Examens Nationaux Volontaires, y compris les réussites, les défis et les leçons apprises ; et
6. Promouvoir des partenariats nouveaux et renforcés avec les partenaires de développement de l'Afrique afin d'aider les États membres africains à relever certains des défis identifiés ci-dessus.

IV. Résultats attendus

1. Promouvoir les résultats du FRADD-9 et renforcer l'adoption de ses recommandations.
2. Renforcer le dialogue sur les défis communs et les stratégies de mise en œuvre réussies entre les décideurs et les parties prenantes africaines aux niveaux continental, régional et national, les entités du système des Nations Unies et les partenaires de développement de l'Afrique ;
3. Sensibiliser sur les besoins de financement dans les secteurs de l'hygiène, de l'accès à l'eau potable et de l'énergie en Afrique ; et promouvoir une plus grande égalité, inclusion et résilience pour soutenir la campagne d'industrialisation du continent ;

4. Encourager le partage des stratégies entre les pays africains et les partenaires de développement pour relever et tirer profit des défis posés par la pandémie de COVID-19 en vue de sortir plus forts de la crise et aller de l'avant ;
5. Parvenir, grâce au travail préparatoire des experts, à des conclusions innovantes et à des recommandations politiques claires sur le thème choisi.

V. Compte-rendu des travaux

Un rapport de l'événement en version digitale uniquement, comprenant des recommandations politiques phares, sera disponible sur le site web du Bureau du Représentant Spécial pour l'Afrique et sera diffusé auprès des participants, des décideurs et autres parties prenantes.

VI. Format de l'événement virtuel

L'événement se composera d'un segment d'ouverture de haut niveau comprenant des allocutions de bienvenue du Président du Bureau du FRADD-9 (Gouvernement du Niger) et du 78ème Président de l'ECOSOC, ainsi qu'un discours liminaire du Commissaire de l'Union africaine pour le développement économique, le commerce, l'industrie et les mines. Cette première partie sera suivie d'un segment interactif de haut niveau dédié au partage d'expériences et des meilleures pratiques entre les États membres africains présentant leurs ENV avec la participation des ministres et/ou chefs de délégations du Burkina Faso, de la République centrafricaine, des Comores, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de la Tanzanie et de la Zambie et de leurs partenaires au développement. L'événement se terminera par un panel technique d'experts et des questions-réponses interactives avec le public.

VII. Participants

La *Journée de l'Afrique* au FPHN 2023 sera ouverte aux hauts fonctionnaires gouvernementaux de tous les États membres des Nations Unies, ainsi qu'aux représentants des institutions régionales africaines, du système des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des représentants des groupes de femmes et de jeunes, de la société civile, du secteur privé, des universités, des groupes de réflexion africains et des médias.

VIII. Co-organismes

Les co-organismes de la *Journée de l'Afrique* au FPHN sont l'ONU-OSAA, la CEA, la CUA, le PNUD et l'Institut africain de développement économique et de planification (ONU-IDEP).